



DNC – Protéger les élevages

Recommandations à l'attention des intervenants
en élevage de bovins

Version intervenants

La biosécurité, c'est tous les jours des réflexes à avoir pour protéger les intervenants et les troupeaux. Cette fiche DNC cherche à présenter les mesures renforcées de protection des troupeaux bovins vis-à-vis du virus **en zone réglementée**.

Un peu de bon sens :

- Toutes les interventions qui n'ont pas besoin d'entrer en contact avec les bovins doivent se faire en dehors de la zone d'élevage.
- Reporter ce qui n'est pas essentiel au fonctionnement de l'élevage. Certains rendez-vous peuvent peut-être être réalisés par téléphone ou en visioconférence.

Les pathogènes de l'élevage visité doivent rester dans l'élevage visité !

En pratique



- Arriver sur une exploitation d'élevage en ayant fermé les fenêtres de son véhicule. Ne pas laisser les portes/fenêtre du véhicule inutilement ouvertes.



- Dans la mesure du possible, stationner son véhicule en amont de la zone d'élevage, afin que les roues du véhicule n'empruntent pas le même passage que celui très fréquent des véhicules de l'élevage.



- Tenue propre et spécifique à l'exploitation visitée. La tenue retirée est stockée dans un sac fermé jusqu'au lavage. Il faut donc prévoir autant de cottes que de fermes visitées. Ou prévoir des équipements à usage unique.



- Passage dans le lave-botte ou le pédiluve de l'exploitation en arrivant et en repartant. On parle de lavage ET désinfection. Si l'élevage dispose de plusieurs bâtiments, plusieurs lots, alors faire une désinfection entre chaque.



- Lavage des mains en arrivant et en partant. Lavages plus fréquents en fonction de la nature de l'intervention.



- Désinfection du petit matériel en contact rapproché avec les bovins.